



Montreuil le, 25 août 2010.

France Télécom  
Directeur Général de France Télécom Groupe  
6 place d'Alleray  
75015 Paris

LR AR/ : 2C 033 448 8582 1

**Objet : Dépôt de préavis de grève pour la journée du 7 septembre 2010**

Monsieur le Directeur Général,

La Fédération CGT des Activités Postales et des Télécommunications dépose un préavis national de grève de 24 heures le 7 septembre 2010 couvrant l'ensemble du personnel du Groupe France Télécom quelques soient les statuts et contrats.

Après le succès des journées de mobilisation des 27 mai et 24 juin dernier, les personnels du groupe France Télécom agiront de nouveau le 7 septembre sous différentes formes à l'occasion de la journée d'action, de grève et de manifestations interprofessionnelles unitaires sur les retraites, les salaires, l'emploi, le service public.

**Avec l'ensemble des professions, les salariés du groupe exigeront que l'avenir de leurs régimes de retraite soit garanti par :**

- Une retraite à taux plein à 60 ans, la reconnaissance de la pénibilité par un départ anticipé à taux plein, 75% minimum du dernier salaire et aucune pension de retraite inférieure au SMIC.
- Le calcul de la pension sur l'indice détenu depuis les 6 derniers mois pour les agents fonctionnaires et les dix meilleures années pour les agents contractuels.
- Que soit stoppé l'allongement de la durée de cotisation, et soient prises en compte les périodes d'études et d'inactivités forcées.
- Le financement des régimes par une mise à contribution des revenus financiers, l'élargissement de l'assiette de cotisation à toutes les rémunérations, le développement de l'emploi, l'augmentation des salaires...

Pour la CGT, la pérennité et l'avenir du système de retraite solidaire par répartition passe par la satisfaction de ces revendications. Ce projet de loi gouvernemental, au contraire, le fragiliserait et mettrait son avenir en péril.

**La CGT propose aux salariés d'exprimer leurs exigences pour le déblocage de 3 milliards d'euros en 2010 pour le financement des projets industriels, le maintien et la création de milliers d'emplois stables et l'embauche des apprentis formés à FT.**

La CGT reste intransigeante pour que les négociations nationales et locales débouchent rapidement sur les moyens nécessaires pour répondre aux revendications.

**Dans le groupe, les personnels revendiqueront plus particulièrement** une organisation du travail qui adapte le travail à l'homme.

**Pour l'avenir du groupe :**

- Le financement de projets industriels.

**Pour l'emploi :**

- Le maintien et la création de nouveaux emplois stables et de proximité, avec le maintien et le développement en interne de tous les emplois et des activités sur les sites de proximité ainsi que le remplacement de tous les départs, avec l'embauche en CDI temps plein des apprentis, CDD, intérimaires, des salariés sous traitants qui le souhaitent.

**Pour les conditions de travail :**

- Le retour à des horaires de travail tenant compte du rythme biologique et familial.
- L'arrêt des différentes formes de pression, pour une conception du management respectant et valorisant les cadres et employés.
- La reconnaissance de la pénibilité du travail pour chaque métier.
- Des formations adaptées qui répondent aux besoins du personnel.

**Pour les salaires et la rémunération :**

- Des augmentations significatives des salaires et du complément FT et des règles de rémunération collectives.
- L'instauration du 13<sup>ème</sup> mois.
- La reconnaissance des qualifications par des promotions.
- Une participation minimum de 60% de l'employeur sur la prévoyance concernant les fonctionnaires.

**Pour des droits nouveaux d'interventions :**

- Avec notamment le droit de veto suspensif pour les CE.
- Le respect des prérogatives pour les CHSCT et les moyens pour qu'ils puissent pleinement jouer leur rôle et être à l'écoute des salariés et des CHSCT sur tous les sites.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la CGT Fapt  
Jean-Paul Gristi  
Membre du bureau fédéral